

Communiqué de presse

Paris, le 17 novembre 2009

Crédit Agricole Assurances innove et propose les options d'investissement « Stop » pour sécuriser et valoriser l'épargne de ses clients

Dans un contexte de volatilité des marchés financiers, Crédit Agricole Assurances propose deux nouvelles options d'investissement sur le contrat d'assurance vie Rouge Corinthe distribué par LCL : *Stop win* et *Stop loss*, afin de faire profiter ses clients de la reprise annoncée en limitant les risques de pertes.

Conçues pour valoriser et sécuriser le capital de ceux qui ne peuvent pas suivre leur contrat au quotidien, les options Stop permettent de choisir des supports à potentiel tout en conservant un niveau de sécurité en phase avec les attentes du client. Ces options permettent aussi d'encadrer la performance et de limiter les risques de pertes.

- L'option **Stop win** consiste à sécuriser l'encours d'un ou plusieurs supports lorsqu'un taux de plus value est constaté. Le client précise le niveau de plus value « espéré » pour chaque support de son choix et l'arbitrage automatique de la totalité de l'encours s'opère vers un support sécuritaire dès ce niveau atteint.
- L'option **Stop loss** sécurise l'encours d'un ou plusieurs supports lorsqu'un taux de moins value est constaté. Le client précise le niveau de moins value « toléré » pour chaque support et l'arbitrage automatique de la totalité de l'encours s'opère vers un support sécuritaire dès ce niveau atteint.

Les atouts de ses options reposent sur :

- **la sécurité** : grâce à un contrôle quotidien des Stop afin de protéger les assurés,
- **la liberté** : chaque client fixe le seuil de son choix,
- **le sur mesure** : possibilité de combiner les options Stop win et Stop loss pour encadrer à la hausse comme à la baisse les performances des supports
- **la souplesse** : possibilité de réviser les seuils, de verser, de racheter, d'arbitrer et d'associer plusieurs options entre elles à tout moment.

Fiche technique des options Stop

- Les **options Stop** sont accessibles lors de l'adhésion ou en cours de contrat
- **Durée du contrôle** : illimitée
- **Périodicité du contrôle** : quotidienne
- **Arbitrages** : frais d'arbitrage + modalités conformes aux offres, il en va de même pour les autres options de gestion financière
- **Arbitrage de la totalité de la position sur le support monétaire** : A l'atteinte du seuil fixé par le client.
- **Éligibilité** : tous les supports sont éligibles aux options Stop sauf les supports à fenêtres de commercialisation (Fonds à formules, UCO) et le support réceptacle des options (support monétaire).
- **La valeur de référence** peut évoluer avec la vie du contrat. Elle intègre les mouvements enregistrés sur le contrat.
- **Support(s) de prélèvement** : Au choix du client au sein de la liste des supports de chaque produit sauf les supports à fenêtres et le support de destination.
- **Support de destination** : Support monétaire du contrat
- **Frais** : pas de frais spécifiques aux options Stop. Seuls les frais d'arbitrage du contrat sont prélevés (0,5% pour Rouge Corinthe).

A propos de Crédit Agricole Assurances

L'assurance est aujourd'hui le deuxième métier du Groupe Crédit Agricole, 1er bancassureur et 2ème assureur en France par le montant des primes collectées. En réunissant toutes les activités liées à l'assurance, le Crédit Agricole met en valeur son modèle de bancassurance et assure une meilleure visibilité à ces métiers.

Crédit Agricole Assurances regroupe depuis janvier 2009, Predica, compagnie d'assurance vie, Pacifica, compagnie d'assurance dommages, Crédit Agricole Creditor Insurance (CACI) pour l'assurance emprunteurs, ainsi que les filiales à l'international.

Crédit Agricole Assurances en chiffres (France et international, assurances vie, IARD et emprunteurs) (au 31/12/2008)

- 22 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 192 milliards d'euros d'encours
- 822 millions d'euros de résultat net part du Groupe
- 2 500 personnes

Contacts presse

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Brigitte Cachon - ☎ + 33 (0)1 57 72 31 25

Elise Bouteiller - ☎ + 33 (0)1 43 23 80 71

service.presse@ca-assurances.fr

LCL

Olivier Tassain - ☎ + 33 (0)1 42 95 54 77 – olivier.tassain@lcl.fr

Pierre Baillot - ☎ + 33 (0)1 42 95 39 97 – pierre.baillot@lcl.fr